



# MERCI D'AVOIR VOTÉ UNSA

*L'UNSA votre alliée du quotidien*



## mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO

974@se-unsas.org

Tel : 06.92.63.36.91

**N° 1 - JANVIER 2023 - Tous nos flashs sont  
visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)**

### Les Elections pros – Les résultats

Ca y est c'est fait ! Le SE UNSA sera présent dans les nouvelles commissions : le CSA, les CAPA (1<sup>er</sup> et 2<sup>sd</sup> degré) et la commission hygiène et sécurité. Bravo à tous et un grand merci pour votre engagement.

[Je lis l'article](#)

### Le mouvement, suite et fin

Votre confirmation de participation au mouvement INTER ACADEMIQUE a été envoyée.

Entre le 12 et le 23 janvier, vous allez recevoir votre barème provisoire. C'est aussi, pendant cette période, que vous pourrez le contester. Surtout n'hésitez pas à nous contacter car, au Se-Unsa, nous restons mobilisés pour vous.

Des erreurs peuvent être constatées donc on ne panique pas et on nous téléphone !

[Je consulte les barres d'entrée](#)

### Vous avez besoin d'une pause ? Congé parental, dispo, temps partiel etc ...

Nos parcours familiaux nécessitent parfois un aménagement de notre temps de travail : une pause, un répit comme dirait la chanson. Que ce soit pour une dispo, un congé parental ou un congé de proche aidant, le dossier est à faire avant le 24 mars. Le SE UNSA publiera en janvier son planning des formations sur « Je suis parent, quels sont mes droits ? »

[Je consulte la circulaire](#)

Et si pour vous, la solution est le temps partiel, la date limite pour faire votre demande est le 23 janvier

[Je demande un temps partiel](#)

### La construction des établissements scolaires

Le bâti scolaire est une des préoccupations majeures de l'UNSA EDUCATION. Les projets de constructions d'un lycée forestier à CILAOS, d'un lycée de la MER au PORT et d'un autre lycée HOTELLERIE et RESTAURATION dans l'EST sont

les bienvenus. En attendant leur réalisation concrète, un projet de recherches approfondies présente la cartographie des établissements scolaires à la REUNION. Alors pourquoi ne pas consulter cet atlas en cours d'élaboration ?

[Je consulte l'Atlas](#)

### **Le forfait mobilité**

Si vous êtes engagé.e dans le co-voiturage, l'utilisation des transports en commun ou le vélo, cette circulaire vous permet de bénéficier d'une aide financière. ATTENTION : dossier à remplir sur COLIBRIS avant le 31 DECEMBRE ! On pédale, on pédale !

[Je me renseigne](#)

**Toute l'équipe du SE UNSA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !**